



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Est par les présentes donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* l'avis public suivant :

En vue de l'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations, le conseil de la Ville de Rigaud tiendra la rencontre et les séances suivantes à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur situé au 10 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est. :

Mardi 10 décembre 2019

- 19 h : rencontre publique d'information portant exclusivement sur le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations.
- 20 h* : séance extraordinaire du conseil pour l'avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020

Lundi 16 décembre 2019

- 19 h : séance extraordinaire pour l'adoption du budget pour l'année 2019 ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il est à noter que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce sujet.
- 19 h 05* : séance extraordinaire pour l'adoption, entre autres, du règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020.

- * Veuillez noter que l'heure de début de la séance suivant la rencontre d'information sur le budget ou la séance extraordinaire d'adoption du budget pourrait être repoussée en fonction du temps requis pour la présentation ou pour l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations.

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0


Garage
municipal
34, rue de la
Coopérative

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue Saint-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227

Donné à Rigaud, ce 29 novembre 2019


Camille Primeau LL. B., LL. M.
Greffière